

I. Qu'est-ce qu'une université ?



sabrina.melouh@univ-soukahras.dz

Table des matières



Objectifs	3
Introduction	4
I - Qu'est-ce qu'une université ?	5
1. Survol historique	5
2. Définition	6
3. Connaissances sur l'université Badji Mokhtar Annaba	
4. Organisation de l'université	10
5. S'initier à la vie universitaire	12
6. Droits et devoirs de l'étudiant dans l'enseignement universitaire	12
7. Système L. M. D.	13
7.1. Histoire et définition	13
7.2. Qu'est-ce que le L. M. D. ?	14
7.3. Réforme L. M. D. en Algérie	14
Ressources annexes	20

Objectifs

Objectifs généraux de la matière d'enseignement : : à l'issu de cette formation l'apprenant sera capable de :

- Se familiariser avec l'environnement universitaire : Aider les nouveaux inscrits (les bacheliers) ou les étudiants à comprendre les structures, les ressources et les procédures spécifiques à l'environnement universitaire, y compris les bibliothèques, les services en ligne, les règles académiques et administratives, afin de faciliter leur intégration et leur autonomie au sein de l'université.
- S'adapter aux exigences universitaires du système LMD : Sensibiliser les étudiants aux attentes et aux normes académiques propres à l'enseignement supérieur LMD, notamment en ce qui concerne la rigueur méthodologique, l'organisation du travail et la responsabilité individuelle dans l'apprentissage, afin de favoriser leur réussite de la recherche académique.
- Acquérir des méthodes de travail efficaces : Il s'agit d'aider les étudiants à développer des méthodes de travail efficaces, y compris la prise de notes, la gestion du temps, la planification, la recherche documentaire, la rédaction d'une fiche de lecture et l'organisation des tâches, liées au travail universitaire.
- Favoriser l'autonomie intellectuelle : Encourager les étudiants à devenir des apprenants autonomes en développant leur capacité à noter, gérer, analyser, évaluer et synthétiser l'information de manière critique. L'aider à devenir plus actif et responsable dans ses études.
- Promouvoir les normes universitaires et éthiques : Sensibiliser les étudiants aux normes scientifiques, académiques et éthiques en matière de citation, de plagiat et d'intégrité intellectuelle dans le travail universitaire.
- Améliorer les compétences en communication : Développer les compétences en communication (écrite et orale) des étudiants afin qu'ils puissent présenter clairement leurs idées et arguments de manière cohérente et convaincante.
- Stimuler la créativité et l'innovation : Encourager les étudiants à développer leur créativité et leur capacité à penser de manière innovante dans la recherche et la résolution de problèmes.

Introduction



Dans le premier chapitre « Découvrir l'université », nous présenterons une initiation sur l'université aux bacheliers tout en proposant un descriptif général sur le système L. M. D. et sur les outils d'apprentissage.

Qu'est-ce qu'une université ?

I

L'université est généralement connue comme une institution d'enseignement supérieur qui offre des programmes de formation dans de multiples et diverses disciplines. Elle est un lieu d'apprentissage et de recherche où les étudiants peuvent développer leurs connaissances et leurs compétences. Pour découvrir qu'est-ce qu'une université ? Nous suggérons un survol historique et des tentatives de définitions.

1. Survol historique

Il est très difficile de situer une acception de l'« université » dans l'histoire de l'humanité. D'après les historiens, la notion d'université est une acception anachronique qui exige un survol historique des temps anciens.

Certains auteurs rangent cette notion d'« université » aux diverses périodes :

En premier lieu, il y a eu l'apparition de l'université chez les grecques, les perses, les indous et les égyptiens. Les plus anciennes universités sont : université de Constantinople et celle des byzantins, en 425 (Morrisson, 2012 : 19).

Au début du XIII^e siècle tout en référant aux créations issues des civilisations chrétiennes occidentales (Charle et Verger, 1995). A cette époque médiévale, la notion en question renvoyait à un statut juridique chrétien limité à une communauté restreinte de l'église : elle était le lieu de formation et de débat religieux (théologie et droit) des clercs (Blainey, 2011). Il s'agissait des « institutions d'Église » (Charle et Verger, 1995). D'ailleurs, certains spécialistes pensent que la première université qui a vu le jour c'était celle de Paris et celle de la Bologne vers le XII^e siècle (Johnson, 2000 : 9).

Cependant, d'autres affirment que l'apparition de l'université dont la définition que l'on en donne, est liée à la révolution française qui parcourt l'Europe au XIX^e siècle et à l'ère de la modernité (Charle et Verger, 1995). La communauté universitaire s'élargit, notamment avec le renforcement de l'enseignement des disciplines « nouvelles », telles que : la philologie, les mathématiques, la physique, etc. Effectivement, le modèle de l'enseignement supérieur se généralise dans les quatre coins du monde.

Il y a eu la naissance des établissements universitaires. Nous citons :

Dans le contexte occidental, nous mentionnons les universités les plus anciennes comme :

- Oxford qui est la plus ancienne université britannique du monde anglophone. Elle a été fondée au XII^e siècle et est aujourd'hui composée de 38 collèges autonomes.
- Cambridge a été fondée au XIII^e siècle et est composée de 31 collèges.

- Harvard a été fondée en 1636 et est la plus ancienne université des États-Unis. Elle est composée de 13 facultés et écoles.

Ces trois universités prestigieuses sont réputées par les offres de formation de grande qualité et des opportunités de carrière exceptionnelles. Cependant, elles sont très sélectives et exigent des étudiants ayant un niveau d'excellence académique élevé.

Dans le contexte maghrébin, nous évoquons, à titre d'exemple, l'université El-Kairouan en Tunisie (672) et l'université d'El-Karaouîn au Maroc (en 859) (Verger, 2003, 35) et l'université El-Azhar en Egypte (en 970).

Il est important de noter que l'acception de l'université est en constante évolution. Elle a dépassé le sens d'un établissement limité au savoir religieux tout en s'ouvrant de plus en plus sur d'autres disciplines traitant les sciences comme objet de recherche. Comme le confirme Wilhelm von Humboldt « L'université doit être elle aussi un établissement de culture générale, une Alma mater, réunissant toutes les disciplines sans chercher à dispenser un semblant de formation professionnelle. » (1993).

Avec la globalisation et la révolution numérique, on en parle de l'enseignement supérieur de masse issu du « modèle américain » assurant le développement et la stabilité économique du pays.

En somme, cette brève chronologique de l'acception de l'université offre une lecture pertinente permettant de comprendre l'héritage académique, les ressources intellectuelles, l'évolution et le fonctionnement de nos sociétés.

2. Définition

Dans le sens, le mot université vient du mot latin « universitas magistrorum et scholarium », signifiant la compagnie et la corporation des enseignants et des étudiants d'une même ville.

Dans son sens le plus usuel aujourd'hui, le mot université désigne une institution de haut savoir. Il renvoie aux mots univers et universel, venant eux-mêmes de deux mots latins, « unus » et « vertere », qui veulent dire : « un » et « tourner ». Le mot université signifie donc tourné vers l'unité. Autrement dit, L'université est le lieu de savoir lié un principe d'unité. Comme le conçoit John Henry Newman :

Une université ne doit pas s'occuper seulement de science, ni seulement de lettres, ni seulement de théologie, ni seulement de connaissances abstraites ou expérimentales, morales ou pratiques, métaphysiques ou historiques, mais de tout savoir. Elle est en effet le siège réservé à cette vaste philosophie qui embrasse toute vérité, les situe en leur lieu propre et enseigne la méthode à suivre pour atteindre chacune.

D'après la définition Larousse : « Ensemble d'établissements scolaires relevant de l'enseignement supérieur regroupé dans une circonscription administrative ; ensemble des bâtiments qui les abritent. » (2016 : 1185).

Une université est une institution d'enseignements supérieurs et scientifiques. Elle est un établissement unissant et gérant sous un agencement administratif cohérent des facultés, des départements, des instituts, des laboratoires de recherche, des centres, des unités de recherches, des bibliothèques, des médiathèques. Elle constitue une « ruche académique et intellectuelle » regroupant en harmonie une communauté autonome constituée de corps enseignant, des étudiants et un ensemble des employés du rang technique et administratif.

L'accès à l'université est généralement restreint à ceux qui ont obtenu un diplôme supérieur d'enseignement secondaire : baccalauréat. Elle est un établissement qui fédère des missions nécessaires à son développement et sa visibilité dans le monde : telles que la production (recherche), la conservation (publications), la transmission (études supérieures).

L'université a trois missions principales :

- La formation : l'université a pour mission de former des étudiants dans une grande variété de disciplines. Elle offre des cours, des séminaires, des stages, des programmes de formation de la licence au doctorat, et dans des domaines très variés (sciences, lettres, sciences sociales, les arts, etc.), qui permettent aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur future profession.
- La recherche : l'université est un lieu de recherche où les professeurs et les étudiants mènent des projets de recherche et organisent des manifestations scientifiques dans leur domaine de spécialisation.
- La transmission du savoir : Les universités organisent des expositions, des concerts, des spectacles, etc., qui permettent aux étudiants de découvrir le savoir, la culture et les arts et de les transmettre aux générations futures.

Elle a également une mission socioéconomique qui contribue au développement et à l'épanouissement de la société grâce aux stratégies d'innovation étudiées. Elle est considérée non uniquement comme un indicateur d'insertion socioéconomique, mais elle est également la clef de référence pour l'épanouissement du pays. A ce sujet, nous citons le cas de l'agence universitaire de la francophonie qui insiste sur sa contribution à l'économie tout en intégrant une culture de complémentarité avec leurs partenaires gouvernementaux et des milieux des affaires. A titre illustratif, l'importance accrue du rôle de l'université souligné dans des colloques tenus ces dernières années, tels que :

- Colloque 2016 sur « le rôle des universités francophones dans le développement économique » ;
- Conférence en 2019 sur « La Francophonie : rôle de l'université dans le développement des territoires ».

Dans la continuité des idées, nous vous proposons de lire ainsi un ouvrage collectif de Valentin Railean, Oleg Curbatov, Michel Gay (2012) qui se trouve en ligne. Il rassemble un recueil des articles suites à des communications présentées dans un colloque international « Le rôle des universités et des universitaires dans l'économie de la connaissance » en même année.

En bref, nous avançons que les universités sont devenues graduellement un lieu du savoir et de connaissances associant les établissements et les disciplines théoriques spécialisées. Elle joue un rôle important dans la société : elle contribue au développement socio-économique et culturel du pays.

II. Connaissances sur l'université Badji Mokhtar Annaba

Pour plus de compréhension, nous prenons comme point d'appui l'université Badji Mokhtar d'Annaba d'Algérie où nous exerçons notre métier d'enseignante.

Suite au téléchargement des documents existant dans le site de notre université (<http://www.univ-annaba.dz/>), nous guidons l'étudiant à se familiariser avec son nouvel environnement d'enseignement supérieur et de comprendre le fonctionnement de ses structures.

1. Aperçu historique

L'université de Badji Mokhtar d'Annaba est une université publique algérienne située à Annaba, sur la côte nord-est de l'Algérie.

Elle a été créée par ordonnance 28/75 du 29 avril 1975 à partir des infrastructures de l'institut des Mines et Métallurgie d'Annaba, est un établissement pluridisciplinaire. Depuis sa création, cette université est en constante évolution :

Elle est répartie en sept (07) facultés :

- Facultés des sciences,
- Facultés sciences de l'ingénierie,

- Faculté sciences de la terre,
- Faculté de droit,
- Faculté de médecines,
- Faculté de lettres et sciences humaines et sociales,
- Faculté de sciences économiques et des sciences de gestions.

Lors des années 80 et au début des années 90, cette université a connu une évolution graduelle avec la création des Instituts liés à l'ouverture de nouvelles filières .

Vers la fin des années 90, elle a connu un développement sur le plan structurel : elle a élargi le nombre de ses facultés avec la croissance de la liste ses départements (34) rattachés au Rectorat. Les établissements de cet organisme se situent sur huit sites : Sidi Amar, Chaiba (Ex. CEFOS), El Bouni, Sidi Achour, SAFSAF, Annaba (Ex. CITAM), Annaba (Ex. IAP), Annaba (Pierre et Marie CURIE), Annaba (Ex. INESM). Ses infrastructures pédagogiques constituent une cohésion et une harmonie avec le croisement d'interdisciplinarité et son environnement social et industriel.

Depuis 2008 jusqu'à la date actuelle, elle a connu une progression sur le plan urbain, notamment avec l'élargissement de ses structures : nouvelles résidences universitaires de Chaïba, centre national des technologies industrielles (CNTI) de Sidi Amar, blocs de recherche englobant 40 laboratoires à Sidi Amar, pôle universitaire d'El-Bouni et ses blocs de recherche .

Lors du système classique, l'université Badji Mokhtar assurait une formation polyvalente en dispensant des diplômes, tels que le Diplôme d'Études Supérieures (D.E.S), Licence, Ingénieurs, et Techniciens supérieurs diplôme d'études universitaire appliquée (DEUA). Actuellement, elle délivre des diplômes administrés par la nouvelle réforme Licence-Master-Doctorat (LMD).

Dans la même perspective, l'Université Badji Mokhtar a organisé un concours national pour l'accès à la formation de troisième cycle le 28/10/2019. Une fois encore, elle souligne un attrait d'innovation et d'actualisation à travers cet événement d'une grande envergure. D'ailleurs, les inscriptions à ce concours se font obligatoirement en ligne (du 15 au 23 Septembre 2019) sur la plateforme du Ministère de l'enseignement supérieur (MESRS). Effectivement, on compte quatre (04) facultés ayant relevé ce défis : faculté des Sciences de la terre, faculté des Lettres, Sciences Humaines et Sociales , faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion et faculté de Droit et Sciences Politiques.

La faculté de lettres, sciences humaines et sociales (SHS) a été créée par l'arrêté 41 du 04 mars 1999. Elle regroupe treize (13) départements qui se situent majoritairement dans le pôle universitaire d'El-Bouni depuis 2006 sauf certains départements (les départements de Langue et littératures arabes et celui de traduction qui se localisent au campus universitaire de Sidi Achour et celui de l'éducation physique et sportive au niveau du campus de Sidi Amar. Cette faculté a progressé au fil du temps. Elle est devenue la faculté la plus grande en Afrique. En 2023, elle a été découpée en deux (02) facultés distinctes. A savoir:

- La faculté des Lettres et des Langues propose des formations de la licence au doctorat dans les domaines des langues et des littératures. Elle regroupe les départements suivants :
 - Département de langue et littérature arabe,
 - Département de langue et littérature française,
 - Département de langue et littérature anglaise,
 - Département de traduction.

• La faculté des Sciences Humaines et Sociales, qui offre des formations de la licence au doctorat dans les domaines des sciences humaines et sociales. Elle regroupe les départements suivants : départements de sociologie, de psychologie, de philosophie, d'histoire, de géographie, de sciences de l'information et de la communication, d'économie, de gestion, de droit, de sciences politiques.

Cette décision de découpage de cette grande faculté en deux autres a été prise par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique algérien, dans le cadre d'une réforme de l'enseignement supérieur. Cette nouvelle organisation permet de mieux répondre aux besoins des étudiants et des professionnels dans les domaines des lettres, des sciences humaines et des sciences sociales. Elle permet également de renforcer la recherche et la collaboration entre les différentes disciplines.

2. UBMA en chiffres 2019-2020

- 43406 étudiants dont 28600 inscrits en premier cycle (Licence), 10900 en second cycle (Master), 3906 dans les différentes formations (Doctorat).

- 2374 enseignants réparti par grade comme suit:

Grade Effectif

Professeur 584

Maitres de conférences (A) 404

Maitres de conférences (B) 555

Maitres assistants (A) 771

Maitres assistants (B) 115

Assistants 08 (Magister non soutenu)

Adjoints d'enseignement 02 (1e année magister)

Associés 465

- 1905 employés (ATS) ;

- L'enseignement est dispensé à travers 04 pôles de l'Université qui compte:

- 07 Facultés
- 39 Départements
- 09 Troncs communs
- 199 Formations en licence et master touchant tous les domaines du savoir
- 127 Formations Doctorales
- 01 Centre de Recherche en Environnement
- 01 Centre de télé-enseignement
- 01 Centre d'enseignement intensif des langues
- 01 Direction des publications universitaires
- 14 résidences étudiantes répartis à travers la ville, offrant une capacité d'accueil de plus de 38000 lits
- 02 bibliothèques centrales et 07 bibliothèques de faculté avec des collections spécialisées de recherche en voie de numérisation des services.

Nous notons que cet effectif évolue progressivement, notamment avec l'agrandissement et l'élargissement de l'espace et des infrastructures universitaires.

La recherche et la création se déroulent dans des domaines et des formes dans plus de 89 instituts. On compte 172 projets de recherche sont en cours à l'Université Baji Mokhtar Annaba, faisant d'elle l'une des plus grandes universités de recherche d'Algérie : l'Université Badji Mokhtar Annaba est classée 2ème au pays et 1688ème au monde .

3. Organisation de l'université

Pour comprendre l'organisation de l'université Badji Mokhtar d'Annaba, nous demandons aux étudiants de télécharger et de lire l'organigramme de son organisation du site universitaire à partir du lien de « L'organisation » suivant : <https://www.univ-annaba.dz/organisation/> (Consultée, le 12/01/2024).

Le recteur est l'autorité suprême de l'université. Pour mener à bien ses fonctions, il a sous sa dépendance les vices rectorat suivants : (*cf. p.*) (*cf. p.20*)

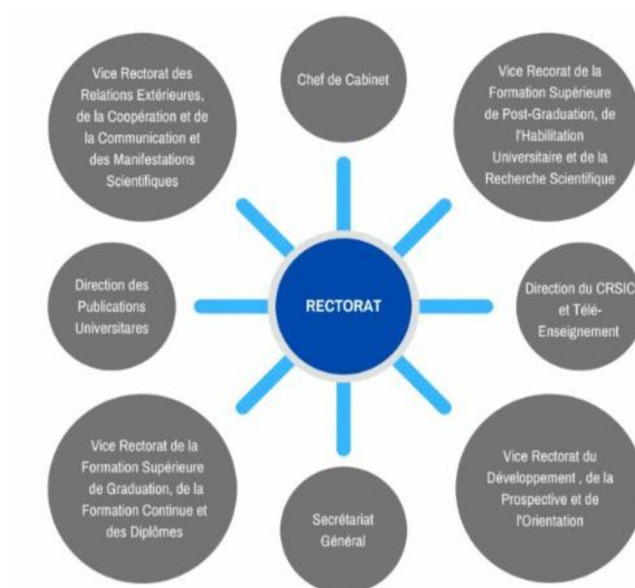


Figure n°01 : Organigramme de l'université Badji Mokhtar d'Annaba. Disponible sur : <https://www.univ-annaba.dz/organisation/> (Consultée, le 12/01/2024).

4. S'initier à la vie universitaire

Nous proposons un tableau descriptif synthétisant la mutation du lycéen en étudiant.

Elève	Etudiant
Lycée	Université
Enseignement secondaire	Enseignement supérieur
Formation générale	Formation spécialisée
Assimiler un savoir	Prendre conscience des questions attribuées et des différentes hypothèses constituant des écoles de pensée.
Connaissances présentées le plus souvent comme une vérité définitivement établie et généralement admise.	Participer à l'élaboration du savoir (la recherche scientifique).

5. Droits et devoirs de l'étudiant dans l'enseignement universitaire

L'étudiant dispose des droits durant l'évolution de son cursus dans un environnement universitaire. Cela se traduit par une série de mesures avantageuses liées notamment à:

- Un enseignement de qualité adapté au programme des cours annuels et de leurs supports.
- Au bénéfice du respect de la dignité comme celui de la liberté d'expression dans le respect des règles des institutions universitaires.
- Aux bénéfices de l'évaluation de ses efforts confortée par la possibilité de recours réglementé.

- L'étudiant a droit à la liberté d'expression et d'opinion dans le respect des règles régissant les institutions universitaires.
- La sécurité, l'hygiène, la prévention sanitaire à travers l'environnement universitaire.
- La connaissance des informations du règlement intérieur.
- Aux bénéfices d'accès aux infrastructures universitaires.
- Au droit civique à l'intérieur de l'université et par extension le droit de créer des associations estudiantines limitées selon la réglementation.

Parallèlement, il est soumis à des devoirs liés :

- Au respect de la réglementation en vigueur.
- Au respect de la dignité et l'intégrité des membres de la communauté universitaire.
- Au respect des résultats des jurys de délibérations.
- A l'engagement des informations exactes et indispensables aux inscriptions et l'exécution des obligations administratives et pédagogiques vis-à-vis de l'établissement.
- Au civisme et le bon comportement.
- A l'anti-plagiat.
- A la protection et la sécurité de l'espace universitaire.
- A l'interdiction de fermer les portes des structures administratives et pédagogiques de l'université.

En conclusion, nous révélons que l'université prépare l'étudiant pour faire face à la société de demain. Suite à l'application de la nouvelle réforme l'université est devenue une véritable ruche « multi-versité » dispensant des diplômes toujours étiquetés de la même façon : Licence, Master et doctorat. Suite à cette déclaration, nous tenterons d'exposer et de comprendre la nouvelle réforme L. M. D.

6. Système L. M. D.

Nous tenterons, tout d'abord, de présenter un bref historique, une définition de la nouvelle réforme L. M. D. Ensuite, nous essaierons de comprendre son fonctionnement dans le contexte algérien.

6.1. Histoire et définition

Le système Licence-Master-Doctorat (L. M. D.), nommé également baccalauréat (bachelier)-maîtrise-doctorat (B. M. D.) est d'origine anglo-saxonne, engendré sur des normes mondiales. Dans la normalisation du système d'enseignement dans les universités européennes déclarée le 25/05/1998, cette réforme a été appliquée en premier temps dans quatre grands pays européens à l'occasion de la commémoration du 800^e anniversaire de la Sorbonne . En 1999, l'Italie (Bologne) les rejoint . Au début des années 2000, cette réforme se répand progressivement en Afrique et au Maghreb, notamment en Algérie. Elle a été mise en application avec le décret exécutif n°04-371 du 21/11/2004

6.2. Qu'est-ce que le L. M. D. ?

L.M. D. est l'abréviation d'une organisation d'enseignement supérieur de trois grades ou diplômes : Licence, Master et Doctorat. Ce système dispense des formations modulaires composées de formations modulaires ou des unités d'enseignement (UE) qui délivrent des crédits qui sont capitalisables à vie. Ses formations sont organisées de manière à favoriser la réussite des étudiants. Elles développent la mobilité entre les universités.

6.3. Réforme L. M. D. en Algérie

L'Algérie ne peut rester indifférente face à la mondialisation . Son ouverture au partenariat exige des réformes à tous les niveaux, notamment dans son système d'enseignement supérieur.

Depuis l'indépendance de l'Algérie 1962, deux (02) grandes réformes ont marqué l'évolution de son université : celle de 1971 et celle de 2003 . Il faut noter que la seconde réforme L. M. D. a été mise en place pour corriger les « dysfonctionnements » accumulés par le système qui le précède et de répondre aux attentes de la société actuelle.

6.3.1. Comprendre la réforme LMD

Nous tenterons d'exposer le fonctionnement du système LMD tout en établissant une illustration du lexique qui lui est relatif.

6.3.2. Nouvelle architecture des diplômes repensée

L'architecture LMD (Licence-Master-Doctorat) des enseignements est simple. Elle offre une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail

trois années d'études. Ce diplôme n'est acquis qu'au terme du parcours organisé en six semestres.

a. La première année de licence constitue le cycle d'intégration, une phase de transition et d'adaptation entre le passage de la vie au lycée et la découverte de vie universitaire.

b. La deuxième année de la licence est conçue comme un cycle d'approfondissement et d'orientation évolutive. Elle est à cheval entre le tronc commun et la spécialisation de la formation disciplinaire.

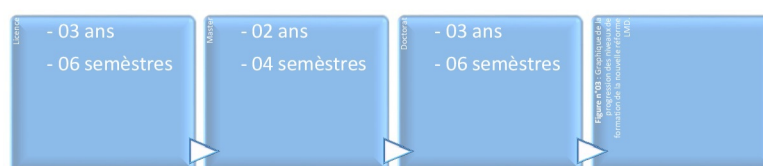
c. La troisième année constitue un cycle de spécialisation permettant aux étudiants de s'ouvrir sur d'autres horizons (la vie professionnelle et/ou la continuité des études supérieures). Elle est une phase d'approfondissement de la spécialisation de la discipline.

- Master : est le deuxième grade d'enseignement supérieur conduisant à une activité professionnelle ou à une formation doctorale. Ce diplôme est organisé en deux ans : master 1 (M1) et master 2 (M2).

- Doctorat est la dernière phase du parcours du système LMD. Elle se prépare en trois années après le master 2.

L'architecture LMD s'articule en trois cycles de formation conduisant aux diplômes cités graduellement : Licence, Master et Doctorat. Ils confèrent les grades correspondants. Les diplômes nationaux de Licence et Master s'obtiennent par un nombre de crédits attribués.

Figure n°03 : Graphique de la progression des niveaux de formation de la nouvelle réforme LMD.



6.3.3. Réorganisation des enseignements

En appliquant le système LMD à l'université algérienne, on parle de formations regroupées en « domaines de formation » comprenant des filières et des spécialités. Les enseignements sont organisés en « semestres » et structurées en unités d'enseignement (U.E.). Chaque unité d'enseignement (U.E.) correspond à une matière et

possède une valeur définie en crédits (30 crédits par semestre soit 60 crédits par an à valider). Autrement dit, les unités d'enseignement (U.E.) sont des disciplines et les crédits correspondent au score de la charge de travail (cours, TD, TP, stage, mémoire, travail personnel ou collectif) englobant 20 à 25 heures en fin de semestre (CF : Art 7 de l'arrêté N° 137 du 20 juin 2009).

6.3.4. Différents types des unités d'enseignement (UE)

Sur le plan pédagogique, la formation se divise en quatre (04) catégories unités d'enseignement (UE) bien organisées comme suit :

6.3.5. Unité d'enseignement fondamental (UEF)

L'étudiant est obligé de s'inscrire et suivre tous les cours des matières regroupées dans cette unité afin de valider son parcours.

6.3.6. Unité d'enseignement méthodologique (UEM)

Au cours des enseignements des matières de cette unité, l'étudiant acquiert des pratiques universitaires lui permettant d'être autonome.

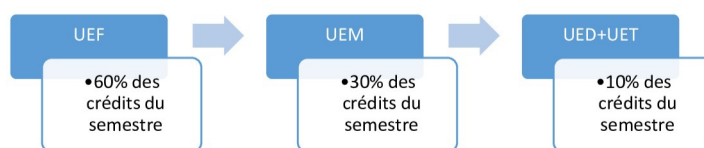
6.3.7. Unité d'enseignement découverte (UED)

Les matières introduites dans cette unité permettent à l'étudiant d'acquérir un savoir approfondi lui fournissant une orientation vers sa spécialité, des passerelles et à devenir professionnel.

6.3.8. Unité d'enseignement transversale (UET)

C'est une unité libre offrant des enseignements complémentaires proposant à l'étudiant des outils d'aide pédagogique. La liste des enseignements de cette unité est procurée par l'université. A titre d'exemple : dans le cursus de la langue française, on suggère à l'étudiant l'apprentissage des langues, l'informatique, etc.

Les quatre catégories d'unités d'enseignement se mesurent selon le parcours de formation établi comme l'illustre la figure n°04

Figure n°05 : Graphique du poids des unités d'enseignement.

6.3.9. Principaux dysfonctionnements

En Algérie, le système classique d'enseignement supérieur a connu des dysfonctionnements sur tous les plans :

Ce secteur a subi un déséquilibre sur le plan structurel des établissements ainsi que sur les plans pédagogique et scientifique des formations dispensées. On peut faire une lecture détaillée de ses difficultés à travers les points suivants :

1) La politique prônée de l'algérianisation fragilise le secteur de l'enseignement supérieur :

- Insuffisance de l'encadrement scientifique.
- Exode des enseignants nationaux et étrangers (coopérants).
- Perte de visibilité de l'université algérienne.

2) La dégradation frappante des conditions pédagogiques entraîne l'abandon et le délaissement de l'exercice du métier des enseignants. Cette décadence a un impact négatif sur les programmes, les rendements de formations, les productions scientifiques (encadrement) et l'équivalence des diplômes algériens avec ceux universels.

3) La dissolution de l'office national de la recherche scientifique (ONRS) interrompt la politique de la recherche et de la formation indispensables à l'épanouissement de l'université.

4) La chute drastique du prix de pétrole engendre une crise socio-économique et politique dans le pays au début de l'année 1990 : diminution du budget de formation, réduction de recrutement des enseignants permanents et fuite des cerveaux.

6.3.10. Stratégie de développement du secteur

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique s'applique à hisser l'université algérienne au rang de la performance mondiale des autres universités de par le monde. Ceci par l'élaboration d'une réforme efficiente d'une nouvelle architecture des enseignements suivie d'une actualisation des programmes pédagogiques .

Dans cette perspective, la nouvelle réforme des enseignements supérieurs vise à concilier notre système avec le reste du monde, à lui permettre d'assurer son rôle dans le progrès socio-économique.

6.3.11. Objectifs de la réforme

- a) Encourager la mobilité des étudiants ;
- b) Dispenser aux futurs étudiants des diplômes conformes aux exigences du marché de l'emploi universel ;
- c) Favoriser la réussite des étudiants avec un parcours de formation varié et de courte durée.

6.3.12. Outils de l'apprentissage

Les objectifs d'un enseignement de techniques du travail universitaire se résument ainsi :

- Découvrir le monde universitaire : l'université est un « univers » complexe pour le bachelier, c'est pourquoi il est indispensable de l'orienter et de l'aider à se positionner dans l'environnement universitaire en s'appuyant sur des enseignements méthodologique.
- Acquérir une vision intégrée de l'université.
- Intégrer les connaissances fondamentales des différentes structures de l'université où il évolue.
- Acquérir des méthodes de travail pour réussir ses études en répondant aux interrogations suivantes : Comment maîtriser son espace universitaire ? Comment organiser le temps pour les études ? Comment préparer, suivre et mémoriser ses cours ?
- S'initier à la méthodologie de la recherche scientifique.
- S'exercer à réaliser des recherches documentaires et bibliographiques.

- Résumer et analyser des documents scientifiques comme (articles, mémoire, livre, etc.).
- Réaliser des synthèses orales et écrites à partir des données récoltées afin de maîtriser la langue d'étude et d'aiguiser la curiosité scientifique.
- Assister et participer à des manifestations scientifiques et pédagogiques : journées d'étude, colloques, séminaires, etc.
- S'intégrer et travailler en groupe d'apprenants.
- Négocier, promouvoir et gérer des projets de recherches scientifiques.
- Réussir à rédiger à un article pour une revue scientifique.
- Investir les outils informatiques d'apprentissage dans les enseignements :
 - Maîtriser l'Excel, le power point ;
 - Manipuler un ordinateur, un logiciel ;
 - Se connecter au wifi : utiliser un navigateur internet ;
 - Préparer des requêtes de recherche.
 - Alimenter une base de données composant des références bibliographique à l'aide de l'outil « ZOTERO ».
 - Eviter le plagiat en exploitant des logiciels appropriés.
 - Utiliser des plates-formes numériques pour des fins pédagogiques (Sakai, Moodle).
 - Suivre une formation ouverte et/ou à distance (FOAD) en ligne.
 - Dialoguer/questionner un bibliothécaire.

6.3.13. Outils d'apprentissage

Par outils, on entend habituellement trois types de réalités : des dispositifs techniques, des processus et des usages.

Les dispositifs techniques ont des fonctions généralement simples mais pouvant répondre à de multiples besoins, tels le téléphone, l'ordinateur, les transmissions par satellite, etc.

Les processus sont des opérations logiques sensées contrôler le fonctionnement des dispositifs techniques en vue de réalisations précises. En informatique, on parle habituellement de programmes ou de logiciels, tels le traitement de textes, le courrier électronique, le positionnement et le guidage géographique, etc.

Les usages sont les pratiques particulières que développent les usagers à l'aide de ces dispositifs et de ces programmes, tels que : la diffusion d'un cours par visioconférence, l'encadrement des étudiants par courriel, le partage d'informations par Internet, etc.

Il y a, bien sûr, une certaine dynamique de développement entre ces trois types d'outils : les progrès techniques permettant de nouveaux processus générant éventuellement de nouveaux usages. De même, les limites ou contraintes apparaissant lors des usages divers souhaités par les usagers suscitent la recherche de nouveaux dispositifs ou l'adaptation de certains processus. Concernant les «outils d'apprentissage» on réfère donc à la fois à des dispositifs techniques, à des processus et à des usages utilisés pour l'éducation et la formation (Loisier, 2011).

Pour conclure, ce chapitre d'entrée permet aux étudiants d'acquérir une vision intégrée de l'université tout en développant les connaissances fondamentales relatives à l'environnement, l'organisation et le fonctionnement interne.

